

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

\*\*\*\*\*

*Séance du 29 novembre 2010*

*L'an deux mille dix et le vingt neuf novembre à 20 heures 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre MAURIN.*

Date de convocation : 22 novembre 2010

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 13 votants : 14*

**Présents : M.MAURIN – VERNET – CHAUSSIGNAND – CORNET – CROZIER – VOLLE – BEUGNET – JOLLIVET - BOUAZZA – DELAUZUN – AUZAS – FIALON – HILAIRE.**

**Excusés : - M. TESTON a donné procuration à Mme BEUGNET  
- Mme SALA.**

*M. CHAUSSIGNAND, Jean-Luc a été élu secrétaire*

**Objet : Reversement de la subvention attribuée par le Département de l'Ardèche à l'école primaire pour la sortie patrimoine d'octobre 2010 des classes de CE2-CM1 et CM1-CM2.**

Le Maire informe le Conseil que le Conseil Général de l'Ardèche a attribué une subvention à l'école primaire pour une sortie patrimoine réalisée par les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 le 22 octobre 2010 à l'Aven d'Orgnac.

Il précise que cette subvention d'un montant de 343.20 € est versée à la Commune et propose de la reverser à l'école sur le compte Coopérative Scolaire.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- Décide de reverser la subvention du Conseil Général de 343.20 € à la Coopérative Scolaire de l'école publique primaire,
- Charge son Maire de réaliser des démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 29 novembre 2010.

POUR COPIE CONFORME  
ALBA, le 30 NOVEMBRE 2010  
LE MAIRE  
Pierre MAURIN